

Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité en septembre 2025

La prime d'activité (PPA) a été versée à 91 037 foyers réunionnais pour 194 399 personnes couvertes, soit 22 % de la population de La Réunion. Cet effectif est en légère baisse de -0,2 %. Le nombre de foyers bénéficiant d'une majoration pour isolement a diminué de 1,5 % durant cette même période.

En un an, 241 millions d'euros ont été versés par la Caf au titre de la prime d'activité, dont 23,2 millions d'euros au titre de la prime d'activité majorée.

L'écart entre le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active et de la prime d'activité continue de se réduire, en passant de 1 768 en 2024 à 262 en 2025.

17 544 allocataires cumulent ces deux prestations.

Légère baisse des effectifs allocataires

En 2025, la Caf a recensé 91 037 allocataires de la prime d'activité (PPA), affichant ainsi une baisse annuelle de -0,2 % (cf. tableau 1). En parallèle, le nombre total de personnes couvertes par cette prestation s'est élevé à 194 399 individus, soit une diminution de -0,5 % sur un an.

Les principaux facteurs explicatifs de cette baisse sont les suivants :

- En 2024, la prime d'activité a bénéficié d'une revalorisation importante de +4,6 % au mois d'avril. Ses effets ne se sont toutefois pas répercutés immédiatement sur les effectifs, en raison du fonctionnement des déclarations trimestrielles de ressources. Cette diffusion progressive a contribué à maintenir un niveau élevé de bénéficiaires au troisième trimestre 2024. Ainsi, la comparaison avec septembre 2025 s'effectue par rapport à un mois de référence déjà élevé, ce qui rend la baisse apparente plus compréhensible.

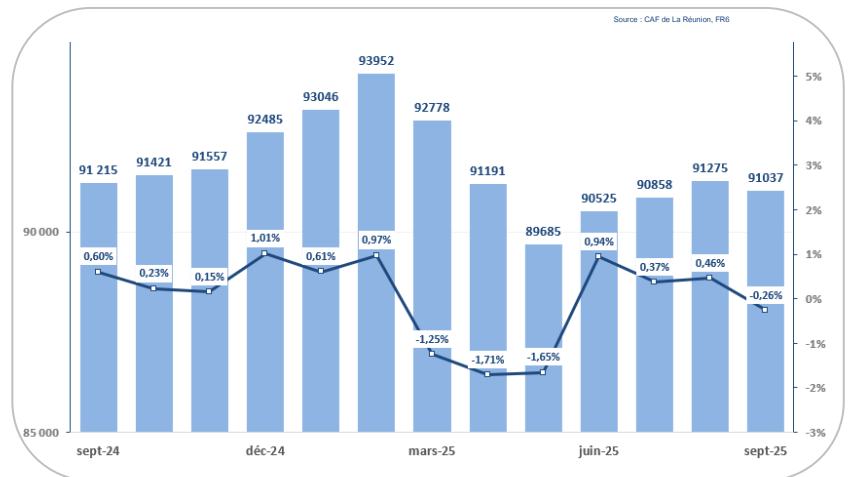
- Le marché du travail réunionnais est resté peu dynamique en 2025. La prime d'activité dépend d'une activité professionnelle et des revenus du foyer ; or fin juin 2025, l'emploi salarié à La Réunion était stable, comme sur les quatre trimestres précédents, avec un chômage autour de 16 %. Cette stabilité limite les nouvelles entrées dans la prime d'activité.

- Les ajustements administratifs et les déclarations trimestrielles. La Caf rappelle que les effectifs de prime d'activité varient fortement dans l'année, car les droits sont recalculés tous les trois mois via la déclaration trimestrielle de ressources.

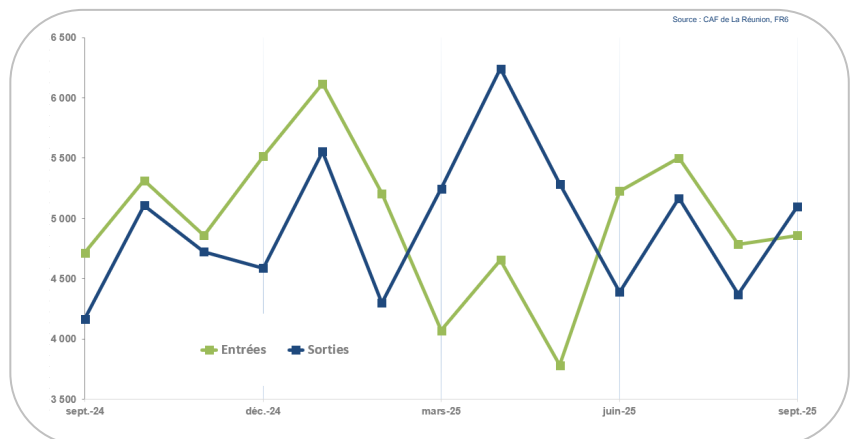
En 2025, la mise en place de la « solidarité à la source » a aussi fiabilisé les ressources prises en compte, ce qui peut réduire certains décalages déclaratifs et provoquer des sorties ou ajustements plus rapides (cf. Analyses et études n°44).

	Année		évolution
	2024	2025	
Effectifs allocataires CAF	287 649	286 622	-0,36%
Effectifs allocataires prime d'activité dont allocataires prime d'activité avec cumul RSA	91 215 16 600	91 037 17 544	-0,2% 5,7%
Personnes couvertes au titre de la prime d'activité	195 380	194 399	-0,5%
Personnes couvertes prime d'activité / population légale	22,1%	21,9%	
Effectifs allocataires RSA	92 983	91 299	-1,8%

Tableau 1. Les allocataires bénéficiant de la prime d'activité



Graphique 1. Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité et évolution (en %)



Graphique 2. Évolution des allocataires entrants et sortants de la prime d'activité

1 Source : Insee, Population municipale – recensement de la population 2025 : 889 679 habitants.

Parmi les allocataires de la prime d'activité, 41 % perçoivent aussi des allocations familiales, 34 % une aide au logement et 13 % l'allocation de soutien familial (cf. tableau 3) ; près de 40 % ne bénéficient que de la prime d'activité.

Rebond des bascules du RSA vers la prime d'activité (PPA) en fin de semestre

Le graphique 4 met en évidence que les bascules du RSA vers la prime d'activité demeurent, sur l'ensemble de la période, plus nombreuses que celles observées en sens inverse. Après une progression entre septembre et décembre 2024, avec un point haut atteint en fin d'année, elles diminuent nettement en mars, avril et mai 2025, avant de rebondir en juin. Au 3^e trimestre 2025, ce rebond se prolonge partiellement : les bascules du RSA vers la prime d'activité restent élevées en juillet, puis reculent légèrement en août et en septembre, tout en demeurant au-dessus du niveau observé en mai.

Ces évolutions interviennent dans un contexte réunionnais encore fragile au 3^e trimestre 2025 (cf. encadré 2). La dynamique observée peut ainsi s'interpréter comme le maintien de situations d'activité ouvrant droit à la prime d'activité, mais dans un environnement économique toujours contraint. Par ailleurs, la mise en œuvre de la « solidarité à la source », qui généralise depuis mars 2025 le préremplissage des déclarations trimestrielles de ressources pour le RSA et la prime d'activité, a pu contribuer à fiabiliser les ressources prises en compte et à rendre plus lisibles certains mouvements entre prestations.

Les dépenses liées à la prime d'activité restent élevées malgré un repli en 2025

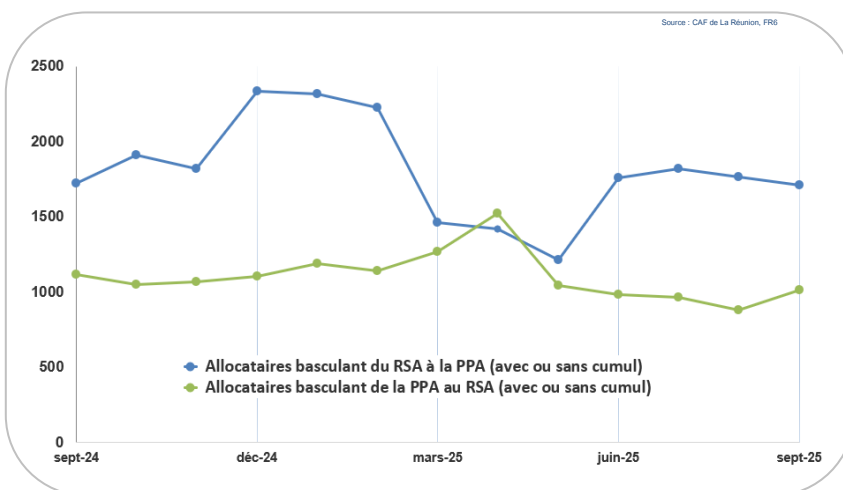
Depuis le troisième trimestre 2024, les dépenses de prime d'activité ont fortement progressé, jusqu'à atteindre un pic au dernier trimestre 2024. Elles diminuent ensuite au cours de l'année 2025, notamment au troisième trimestre, mais demeurent à un niveau supérieur à celui observé les années précédentes (cf. graphique 5). En cumul annuel, les dépenses liées à cette prestation atteignent **241 millions d'euros**, dont 23,2 millions d'euros au titre de la prime d'activité majorée. Le montant mensuel moyen par foyer est estimé à 220 euros.

Cette évolution s'explique d'abord par le niveau particulièrement élevé atteint à la fin de l'année 2024. Les dépenses ont été soutenues par la forte revalorisation d'avril 2024 et par sa montée en charge progressive, liée au calcul trimestriel des droits. Le repli observé en 2025 s'inscrit dans un contexte moins favorable. La revalorisation d'avril 2025 a été plus limitée qu'en 2024, tandis que la diminution de l'abattement pratiqué sur les revenus d'activité, passé de 61 % à 59,85 %, et la mise en place de la « solidarité à la source » ont contribué à contenir les montants versés (cf. Analyses et études n°45).

Source : CAF de La Réunion, FR8

Bénéficiaires cumulant la Prime d'activité avec	2024	2025	évolution
Allocations familiales	37 770	37 533	-0,6%
Prestation accueil jeune enfant	8 560	7 768	-9,3%
Allocation soutien familial	11 595	12 094	4,3%
Allocation éducation enfant handicapé	2 442	2 728	11,7%
Allocation logement social	7 617	7 785	2,2%
Allocation logement familial	22 930	22 862	-0,3%
Allocation adulte handicapé	885	910	2,8%
Revenu de solidarité active	16 600	17 544	5,7%

Tableau 3. Évolution des foyers bénéficiaires de la prime d'activité selon les prestations versées



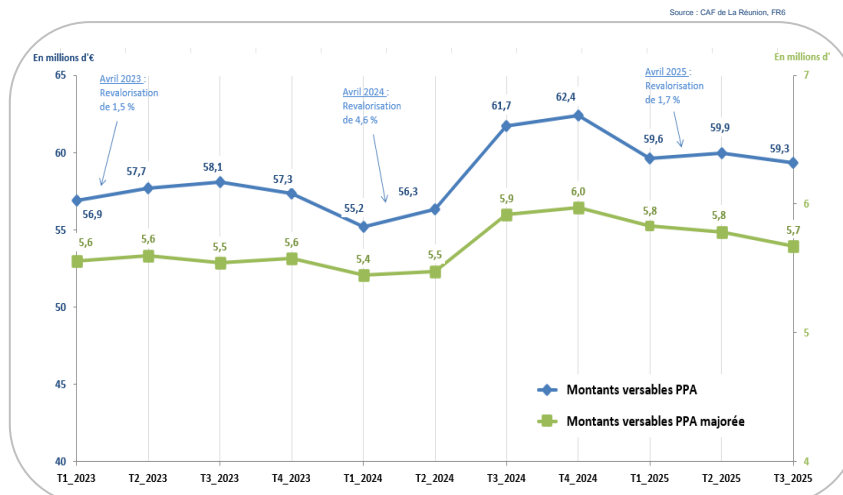
Graphique 4. Les bénéficiaires basculant du RSA à la prime d'activité (données semi-définitives)

Encadré 2

Fin septembre 2025, 293 800 personnes sont salariées à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Au 3^e trimestre, l'emploi salarié est en légère hausse : +0,2 %, soit une augmentation de 500 emplois, après plusieurs trimestres de stabilité. Au niveau national, l'emploi est stable après avoir légèrement crû au trimestre précédent (+0,2 %).

Au 3^e trimestre 2025, l'emploi dans le secteur privé augmente très légèrement : +0,1 %, soit une hausse de 300 emplois, après une stagnation au 2^e trimestre. Au niveau national, l'emploi salarié privé diminue également très légèrement (-0,1 %), après une hausse le trimestre précédent (+0,2 %). Dans le secteur public, l'emploi est également en légère hausse : +0,2 %, soit une hausse de 200 emplois, après deux trimestres de baisse.

Source : L'emploi salarié augmente légèrement ce trimestre, Insee Conjoncture Réunion, numéro 40, janvier 2026.



Graphique 5. Évolution trimestrielle des montants versables pour la prime d'activité

Directeur de publication : Guillaume LACROIX

Auteur : Jean-Romain CALLY

Numéro ISSN : 2646-2621

Caisse d'allocations familiales de La Réunion

Mise en page : Observatoire Statistiques et Études

Courriel : observatoire-statistiques@caf974.caf.fr

Site web : www.caf.fr

412, rue Fleur de Jade - CS 61038

97833 Sainte-Marie Cedex